

## Monceau Ethique

A Paris, le 09/02/2026

ODDO BHF Asset Management SAS a décidé, en sa qualité de société de gestion (ci-après la « **Société de Gestion** ») du fonds Monceau Ethique (ci-après le « **Fonds** »), de procéder à la modification suivante :

- Les principales incidences négatives qui sont visées par la stratégie du Fonds comme indicateurs à surperformer ont été inscrites dans l'Annexe SFDR du Fonds.
- D'autres modifications mineures ont été apportées à la documentation réglementaire du Fonds pour assurer la cohérence de l'ajout des principales incidences négatives. Ainsi il est désormais mentionné dans le prospectus de votre Fonds : « Le Fonds promeut la transition climatique (via la réduction des émissions de carbone) ; le capital naturel (via la protection de la biodiversité et la réduction des dommages environnementaux) ; et les droits humains et le capital humain (via la santé et la sécurité, le développement du capital humain, la gestion du travail, les relations avec les communautés, la protection de la vie privée et la sécurité des données, ainsi que la sécurité et la qualité des produits) en appliquant une combinaison d'exclusions et un système de notation ESG externe de MSCI. Cette approche permet de promouvoir plus globalement de bonnes pratiques de durabilité générales du fonds. »

Les autres caractéristiques du Fonds restent totalement inchangées.

Ces modifications entreront en vigueur le 13/02/2026.

Le Prospectus du Fonds, daté du même jour, est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.